

COMMENTAIRE SPÉCIAL

Les armes légères tuent et mutilent d'innombrables personnes dans le monde chaque année, chaque jour. Selon les estimations parues dans *Small Arms Survey 2005*, entre 60% et 90% des morts directes dans les conflits violents sont dues aux armes légères ; elles sont aussi responsables du grand nombre indéterminé de morts indirectes qui sont le résultat direct des conflits. Ajoutons qu'après les conflits et dans les sociétés qui ne sont pas en conflit, les armes légères jouent un rôle considérable dans la criminalité, la violence sexuelle, la violence dans la famille, les suicides et les violations des droits de l'homme comme la torture. Le commerce illicite d'armes légères compromet le développement et exacerbe le cercle vicieux de la pauvreté et de l'insécurité.

Avant la fin de la guerre froide, la question des armes légères était traitée par la communauté de la maîtrise des armements sous la rubrique « contrôle du commerce des armes ». En 1988, avec les directeurs Liviu Bota et Jayantha Dhanapala, l'UNIDIR publia un ouvrage riche en idées nouvelles *Arms Transfers and Dependence*, de Christian Catrina (Taylor and Francis, New York, 1988). Dès la première page du chapitre 1, Catrina reprend la définition de l'Agence de la maîtrise des armements et du désarmement des États-Unis selon laquelle les transferts d'armes concernent « [...] l'artillerie, les armes d'infanterie, les armes légères, les munitions [...] ».

C'est au milieu des années 90 que la question des armes légères s'est imposée comme un problème que devraient traiter les Nations Unies. Le contrôle des armes à feu avait été évoqué à plusieurs reprises depuis le milieu des années 50, mais les armes légères ne devinrent une question de paix et de sécurité internationales qu'avec le Supplément de 1995 à l'*Agenda pour la paix* du Secrétaire général de l'ONU de 1992 qui mentionnait les armes légères comme une menace pour les situations d'après-conflit et soulignait l'expérience encourageante du Nicaragua où un programme de collecte d'armes avait été mené en 1990 pour renforcer la paix. Afin de faire avancer la question des armes légères, l'UNIDIR, sous l'impulsion de son directeur Sverre Lodgaard et de la directrice de projet Virginia Gamba, réalisa une étude approfondie sur le désarmement et le règlement des conflits. Le projet, qui portait sur différents exemples concrets, a élaboré un questionnaire pour les professionnels sur le contrôle des armes, le désarmement et la démobilisation lors des opérations de maintien de la paix. Au même moment, l'UNIDIR commença à s'impliquer dans la recherche sur le terrain, en Afrique de l'Ouest, en participant plus particulièrement aux efforts des Nations Unies visant à empêcher un conflit au Mali. Ces initiatives conduisirent à la Flamme de la Paix, en 1996, et à la Déclaration de moratoire sur l'importation, l'exportation et la fabrication des armes légères en Afrique de l'Ouest de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en 1998. Depuis, les actions se sont multipliées pour attirer l'attention sur les conséquences du commerce illicite et de l'utilisation abusive des armes légères. Les initiatives nationales, régionales et internationales ont joué un rôle considérable pour permettre le désarmement après les conflits et la gestion des armes dans les sociétés fragiles.

Il existe, depuis 2001, un cadre international pour prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères. Le Programme d'action des Nations Unies a permis d'affecter des ressources aux pays touchés, il a donné une autorité à ceux qui tentent de réduire les conséquences des armes légères dans leurs communautés et il représente une base pour d'autres instruments internationaux, régionaux et nationaux. En 2005, dans le cadre du Programme d'action, les États Membres de l'ONU ont adopté un Instrument international visant à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre. La prochaine étape au niveau international sera de trouver comment lutter contre les ravages dus aux activités illégales des courtiers d'armes légères qui alimentent et entretiennent le commerce illicite mondial.

En 2006, le Programme d'action des Nations Unies sera examiné lors d'une conférence internationale à New York. Deux réunions biennales des États ont eu lieu, depuis 2001, pour examiner l'exécution du Programme d'action. L'UNIDIR, Small Arms Survey, le Département des affaires de désarmement et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont effectué et publié des analyses sur les rapports soumis par les États Membres concernant l'application du Programme d'action afin de suivre les progrès réalisés.

Ce numéro du *Forum du désarmement* a une note particulière, avec des auteurs présents à Genève. Ils sont tous chercheurs à l'UNIDIR ou engagés dans des projets menés en collaboration avec l'UNIDIR comme le Forum de Genève – un projet conjoint de l'UNIDIR, du Bureau Quaker auprès des Nations Unies et du Programme d'études stratégiques et de sécurité internationale de l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève – et les nombreux projets que nous menons avec Small Arms Survey et le Bureau de la prévention des crises et du relèvement du PNUD. Ce n'est pas un hasard si nous avons décidé d'aborder la question des armes légères sous cet angle. Genève réunit, en effet, le désarmement, l'action humanitaire, la santé, le développement et les droits de l'homme. Nous avons réussi à stimuler ici des discussions sur les armes légères entre les professionnels de santé, les travailleurs humanitaires, les experts des droits de l'homme et les passionnés du désarmement grâce à des mécanismes tels que le Forum de Genève et le Processus de Genève. John Borrie analyse l'incidence des activités du Forum de Genève sur le débat sur les armes légères tandis que Patrick Mc Carthy analyse le Programme d'action des Nations Unies sur les armes légères.

Dans le cadre du Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères, avec nos collègues du Département des affaires de désarmement, du PNUD et de Small Arms Survey, l'UNIDIR s'est impliqué pour promouvoir l'exécution du Programme d'action par le biais des rapports prévus. Elli Kytömäki rend compte des aspects régionaux du Programme d'action et Valerie Yankey-Wayne examine la dimension humaine du problème et le rôle clef de l'Afrique. Derek Miller et Lisa Rudnick, ainsi que Shukuko Koyama, évoquent les conséquences des armes légères, pour que nos travaux soient ancrés dans la réalité pratique. Le cadre juridique au niveau international reste toutefois important ; il est, pour les activités sur le terrain, source de motivation, de cohérence et de ressources. Sarah Parker examine ce qui a été possible dans d'autres domaines et pose une question naturelle : pourquoi pas pour les armes légères ? Peter Batchelor et Glenn McDonald nous plongent dans les négociations après qui ont porté sur le marquage et le traçage et Christophe Carle nous prédit que l'omission des munitions dans l'instrument sur le marquage et le traçage n'a pas fini de nous hanter. En renonçant à traiter la question des munitions, nous n'avons pas attaqué le problème de front. Nous avons manqué une occasion importante de faire une réelle différence sur les conséquences dévastatrices du commerce illicite des armes légères en repoussant le jour où nous accorderons au problème des munitions la priorité qui s'impose.

Sur un sujet complètement différent, mais pas moins important, nous publions un texte d'Eitan Barak qui résume un symposium sur la question de savoir si le moment est venu pour Israël de réévaluer l'idée d'une adhésion au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Je voudrais enfin, au nom de tous à l'UNIDIR, remercier chaleureusement tous les précédents directeurs de l'Institut, ceux qui ont fait partie du personnel et tous ceux qui sont, ou ont été, membres du Conseil d'administration, ainsi que tous nos collègues au sein de l'Organisation des Nations

Unies, des gouvernements, des universités et des organisations internationales et non gouvernementales pour leur soutien au cours des 25 dernières années. L'UNIDIR est ravi de souffler ses 25 bougies et vous donne rendez-vous pour son 50^e anniversaire !

Patricia Lewis

Directeur, Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

